



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE 16 JUIN 2021

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École de Pointe-du-Lac dûment convoquée et tenue en visioconférence via Google Meet, ce **16^e jour du mois de juin deux mille vingt et un**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de Mme Julie Arseneault, sont présents :

PARENTS

Mme Julie Arseneault
 Mme Stéphanie Austin
 M. Frédéric Beaulieu
 Mme Éline Charbonneau
 M. Marc Desaulniers
 M. Martin Dionne

ENSEIGNANTS(ES)

Mme Natalie Boucher
 Mme Annie Bourque-Fortin
 Mme Francis Chayer
 Mme Anne-Marie Legendre
 Mme Nathalie Loisel
 SUBSTITUT(S) ENS. ET SOUTIEN

SOUTIEN

Mme Annie Santerre
 SERVICE DE GARDE
 Mme Mélanie Rousseau
 SUBSTITUT(S) S.D.G.
 Mme Marilyse Dupont
 SPÉCIALISTE

Mme Martyne Levasseur
 M. Benjamin Perreault

Mme Laura Levy
 Mme Émilie Turmel

AUCUN

SUBSTITUT(S) PARENTS

Mme Mélanie Paquette
 Mme Marie-Claire Juneau

PROFESSIONNEL

Mme Sandra Dicaire

INVITÉ(S)

AUCUN

DIRECTRICE

Mme Brigitte Carrier

DIRECTRICE ADJOINTE

Mme Annie Lemieux

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. François Belisle

1. BIENVENUE, PRÉSENCE ET QUORUM

Madame Julie Arseneault, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

La direction vérifie les présences; 7 parents et 6 membres du personnel. Celle-ci confirme qu'il y a quorum.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Arseneault fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie Austin ET APPUYÉ PAR M. Benjamin Perreault d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 16 JUIN 2021

242-CE-16-06

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 MAI 2021

Après la lecture du procès-verbal du 18 mai 2021, aucune modification n'est à faire.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Annie Bourque-Fortin ET APPUYÉ PAR Mme Stéphanie Austin d'adopter le procès-verbal tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

- Selon les informations actuelles, il semblerait qu'une rentrée « normale » aura lieu en septembre 2021.
- Il y aura 3 classes multi-niveaux l'an prochain : 3^e-4^e, 4^e-5^e et 5^e-6^e année. Une lettre aux parents sera acheminée sous peu pour les en informer et pour leur demander de souligner toutes contraintes qui pourraient être importantes à tenir compte pour leur enfant. De plus, un envoi sera fait concernant les classes de « looping » afin de vérifier si des parents ne souhaitent pas que leur enfant y soit. Ces classes sont en 5^e et en 6^e année
- Il y aura ouverture d'une classe de maternelle 5 ans à la rentrée 2021.

6. CORRESPONDANCE – COURRIER ADRESSÉ AU CÉ

Lettre de Leucan : Leucan félicite les écoles qui ont participé à la collecte d'argent lors de l'Halloween. Cette initiative sera à valider pour l'an prochain.

7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE

- Journée de vaccination : Tout s'est bien déroulé. Ils se sont rendus à l'école Chavigny avec leurs titulaires. Un total de 24 élèves ont été vaccinés.
- Le magazine « Étincelles et réussites », nouvellement édité par notre Centre de services, présente Maïna Carbonneau, élève de 6^e année et Marilyse Dupont, technicienne service de garde. Elles y sont honorées d'une belle façon.

8. SUJETS DE DISCUSSION

a) Fonds à destination spéciale

Mme Carrier informe les membres que la somme amassée de 832 \$, par le projet collation d'enseignants du 3^e cycle, doit être protégée pour être dépensée l'an prochain.

Il est PROPOSÉ PAR M. Benjamin Perreault ET APPUYÉ PAR Mme Annie Santerre d'approuver ce fonds à destination spéciale pour le projet collation.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

243-CE-16-06



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 16 JUIN 2021

244-CE-16-06

b) Activités et sorties (ajout)

Mme Brigitte, directrice, présente l'ajout d'une sortie pour les élèves de 3^e année qui vivront une variété d'activités sportives le 22 juin au CAPS de l'UQTR.

Il est PROPOSÉ PAR M. Martin Dionne ET APPUYÉ PAR Mme Annie Bourque-Fortin d'approuver l'ajout de la sortie des élèves de 3^e année, comme présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

245-CE-16-06

c) Plan de lutte intimidation violence – Reddition de comptes

Mme Annie Lemieux présente les statistiques des incidents liés à la violence et à l'intimidation cette année ainsi que des informations concernant des actions futures à réaliser.

M. Perreault souligne la qualité du programme de Mme Pacifique offert au préscolaire.

M. Dionne souligne le peu d'incidents de violence étant le grand nombre d'élèves à l'école.

Mme Levasseur se questionne à savoir si deux récréations auront toujours lieu à la rentrée de septembre. Mme Brigitte explique les réflexions qui sont en cours présentement.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie Austin ET APPUYÉ PAR M. Benjamin Perreault d'approuver la reddition de comptes du plan de lutte intimidation violence, tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

246-CE-16-06

d) Matériel didactique aux frais des parents

- Les articles spécifiques, difficiles à trouver, ont été retirés des listes de fournitures scolaires des classes de maternelle.
- Les articles des années précédentes peuvent être réutilisés d'une année à l'autre.
- Le montant du matériel didactique peut varier un peu d'une classe à l'autre.
- Il y aura une augmentation de 0,50 \$ pour l'agenda qui sera corrigée sur les listes déposées.
- Les listes de fournitures scolaires seront envoyées d'ici quelques jours aux parents.
- Les listes du matériel didactique seront déposées sur le Portail parent Mozaïk à la rentrée.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Annie Bourque-Fortin ET APPUYÉ PAR M. Martin Dionne d'approuver le matériel didactique aux frais des parents, comme discuté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 16 JUIN 2021

247-CE-16-06

e) Agenda et code de vie

La direction présente l'agenda et le code de vie et précise l'information suivante : La trottinette sera permise, tout comme le vélo, l'année prochaine. Elle devra être verrouillée au support à vélo disponible.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Natalie Boucher ET APPUYÉ PAR Mme Sandra Dicaire d'approuver l'agenda et le code de vie, tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

248-CE-16-06

f) Entrée progressive maternelle

Pour les six premiers jours, les élèves de la maternelle 4 et 5 ans débutent à une journée de fréquentation sur deux.

Mme Levasseur souligne que le fait qu'il n'y ait pas eu de service de garde pour cette rentrée progressive a posé problème aux parents. Elle demande que cette annonce soit faite rapidement, si c'est encore le cas.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Éline Charbonneau ET APPUYÉ PAR Mme Martine Levasseur d'approuver l'entrée progressive des élèves de maternelle, telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

249-CE-16-06

g) Règlements généraux S.D.G.

Les règlements généraux du S.D.G. sont présentés aux membres.

Le changement à noter est l'augmentation des frais du dîner, soit de 1,72 \$ à 2,00 \$ par midi. La facture annuelle sera donc de 360 \$ au lieu de 310 \$, somme payable en trois versements.

Le service de garde de l'école Notre-Dame fermera à 17 h 30 au lieu de 17 h 45.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Martine Levasseur ET APPUYÉ PAR Mme Annie Bourque-Fortin d'approuver les règlements généraux du service de garde La Belle Étoile, comme présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

h) Normes et modalités d'évaluation des apprentissages

Il est spécifié qu'il y aura deux bulletins l'an prochain ainsi que deux communications aux parents.

La pondération des évaluations du ministère sera de 10 % au lieu de 20 %.



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 16 JUIN 2021

i) Service de garde

Une activité offerte par Choco-Brico a été vécue par les élèves inscrits à la dernière journée pédagogique du service de garde.

Le premier dîner récompense Subway a eu lieu le 3 juin pour les élèves de 6^e année. Le 18 juin, ce sera le tour des élèves de 2^e-3^e-4^e année. Les autres niveaux suivront la semaine prochaine.

En 2021-2022, nous prévoyons 105 dineurs à l'école Notre-Dame et 77 réguliers. Pour l'école Beau-Soleil, 509 dineurs et 284 réguliers sont prévus.

De plus, cette année 22 postes d'éducateurs étaient offerts. L'an prochain, nous offrirons 32 postes d'éducateurs. Nous nous approchons du ratio souhaité.

j) Formation CÉ

Le programme de formation obligatoire doit être terminé.

k) Date de l'assemblée générale

Le mercredi 8 septembre à 20 h est proposé. La rencontre de parents aura lieu de 18 h 30 à 19 h 30.

l) Date de la première réunion du CÉ

Le mardi 12 octobre à 19 h est proposé.

9. AFFAIRES DIVERSES

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est 20 h 35, M. Benjamin Perreault PROPOSE la levée de l'assemblée, APPUYÉ PAR Mme Annie Bourque-Fortin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Annie Lemieux
Secrétaire

Madame Julie Arseneault
Présidente

250-CE-16-06